



AGROPUR



LEAP –  **coupa**

MÉTHODES DE TRAVAIL / NEW WAYS OF WORKING

FOURNISSEURS / SUPPLIERS

AGROPUR & COUPA



Introduction

À compter de la fin du mois de mai 2023, Agropur procède à une transformation cruciale de ses activités par l'implantation de SAP et de Coupa. Pour l'instant, notez que seulement les fonctions corporatives et globales d'Agropur en Amérique du Nord, l'usine de Le Sueur, MN (US) et les usines de Sussex, NB et Truro, NS (CAN) sont touchés par cette migration.

As of the end of May 2023, Agropur is conducting a crucial transformation of its activities through the implementation of SAP and Coupa. For now, note that only Agropur's corporate and global functions in North America, the Le Sueur, MN (US) plant and the Sussex, NB and Truro, NS (CAN) plants are affected by this migration.



Objectifs / Objectives

Ce document présente les principaux changements que les fournisseurs verront dans la manière dont Coupa changera notre façon de travailler.

This document outlines the key changes that suppliers will see in how Coupa will change the way we work.



Audience cible / Target Audience

Fournisseurs / Suppliers



TABLE DES MATIÈRES / OF CONTENTS

Sujet / Topic	Page
Coupa	4
Bons de commande / Purchase Orders	5
Préavis d'expédition / ASN	7
Tarifcation / Pricing	8
Facturation / Invoicing	9

Les fournisseurs seront priés de se brancher au Portail des fournisseurs Coupa (CSP) dans les semaines précédant le lancement pour les usines concernées.

1. L'inscription est **obligatoire d'ici le 30 mai 2023**. Vous recevrez un courriel au cours du mois de mai de la part de do-not-reply@coupa.com afin de vous brancher au CSP.
2. Les fournisseurs choisiront leur méthode préférée pour recevoir les bons de commande lorsqu'ils se connectent au Portail des fournisseurs Coupa. **Les méthodes de connexion privilégiées sont :**
 - **CSP (portail des fournisseurs Coupa)** – Les fournisseurs se branchent sur le portail et cliquent sur l'onglet Orders (Commandes) sur la page d'accueil de CSP pour trier/voir nos bons de commande.
 - **cXML** – Connexion entre Agropur et les systèmes du fournisseur qui permet l'échange de données entre des plateformes d'approvisionnement.
 - Ceci nécessite une configuration entre Agropur et le fournisseur.

Suppliers will be asked to make a connection to the Coupa Supplier Portal in the weeks leading up to the go live for the impacted plant(s).

1. Registration is **mandatory by May 30th, 2023**. You will receive an email during the month of May from do-not-reply@coupa.com to connect to Agropur on the Coupa Portal.
2. Suppliers will choose their preferred method of receiving out PO's when they log into the Coupa Supplier Portal. The **preferred connections methods** are:
 - **CSP (Coupa Supplier Portal)** – Suppliers log into the portal and click on the Orders tab on the CSP homepage to sort/view our PO's.
 - **cXML** – Connection between Agropur and Supplier systems allowing data exchange between the procurement platforms.
 - This requires configuration between Agropur and Supplier.



Note: Si vous avez des questions concernant la procédure d'inscription à COUPA, veuillez contacter supplier@coupa.com.

If you have any questions about registering to COUPA, please contact supplier@coupa.com.

BONS DE COMMANDE

Agropur **renforce sa politique relativement aux bons de commande**. Vous devez avoir un bon de commande avant de fournir un bien ou un service, et ce numéro de bon de commande doit être mentionné sur les documents associés (bordereaux d'expédition, factures, etc.).

1. Les factures soumises à Agropur sans numéro de bon de commande risquent d'être payées en retard ou d'être rejetées.
2. Les exceptions à cette politique incluent (mais ne s'y limitent pas) : les taxes, les achats gouvernementaux, les services publics, les déplacements et les loisirs.

Les bons de commande seront transmis aux fournisseurs par le biais de Coupa.

La façon dont nous émettons les bons de commande de service changera. Ces bons de commande seront rédigés en indiquant la quantité en dollars et le prix sera à 1 \$ (par ex. : 5000 quantités à 1 \$ chacun). La facturation doit correspondre à ce même format pour que le rapprochement *three-way* soit réussi. La facturation partielle sera permise (si applicable) selon le calendrier convenu sur le bon de commande.

Tous les bons de commande doivent faire l'objet d'un accusé de réception dans les deux jours ouvrables (acceptation du bon de commande, révision de la date d'expédition, prix, disponibilité, etc.).

1. Les mises à jour concernant la date d'expédition ou les quantités doivent être soumises par le biais du portail Coupa.
2. Les fournisseurs ne peuvent pas rejeter un bon de commande, mais s'il n'est pas accepté, le fournisseur doit envoyer un courriel à la personne-contact mentionnée sur le bon de commande.
3. Nous nous efforçons d'avoir les prix exacts sur nos bons de commande. Toute divergence de prix doit être portée à l'attention d'Agropur avant la livraison. Ceci doit être fait par courriel à la personne-contact mentionnée sur le bon de commande.

PURCHASE ORDERS (PO)

Agropur is **strengthening its Purchase Order (PO) requirement policy**. You must have a PO before providing any good or service, and that PO number must be referenced on related documents (packing slips, invoices etc.).

1. Invoices that are submitted to Agropur without a purchase order number are at risk of delayed payment or rejection.
2. Exceptions to this policy include (but not limited to): taxes, government purchases, utilities, travel and entertainment.

All POs will be transmitted to our suppliers through Coupa.

The way we issue service PO's will change. These PO's will be written with the total dollars as the quantity and the price as \$1 (ex: 5000 qty at \$1 each). Invoicing must be in this same format to pass the three-way match. Partial invoicing will be allowed (as applicable) per the agreed upon schedule on the PO.

All POs should be acknowledged within 2 business days (acceptance of PO, review ship date, price, availability, etc.).

1. Updates to the delivery date or quantity should be submitted through the Coupa portal.
2. Suppliers cannot reject a PO, but if it is not accepted the supplier should email the contact's name on the PO.
3. We strive to have accurate pricing on our Purchase orders. Any price discrepancies must be addressed with Agropur before shipment. This should be done through email to the contact's name on the PO.

PRÉAVIS D'EXPÉDITION / ASN

Le nouveau processus manufacturier intégré et les systèmes d'Agropur dépendront de la soumission des préavis d'expédition (ASN) à l'intérieur des délais fixés, pour tous les envois de matériel direct de nos fournisseurs via le portail Coupa.

Ces ASN fourniront l'information nécessaire sur les biens entrants pour répondre aux exigences de nos échéanciers de production. **Les ASN seront soumis directement dans le portail des fournisseurs Coupa** et fourniront les informations importantes suivantes :

1. **Notre # d'article (ceci sera sur tous les bons de commande)**
2. **Numéro de la série/du lot de la part du vendeur**
3. **Quantité à être livrée**
4. **Date de livraison (lorsque les biens sont livrés à partir du lieu où ils se trouvent)**

Agropur's new integrated manufacturing process and systems will depend on our supplier's timely submission of Advance Ship Notices (ASN) for all direct materials shipments through the Coupa portal.

These ASN's will provide the needed visibility to incoming goods for meet the demand of our manufacturing schedules. **ASN's will be submitted directly in the Coupa Supplier Portal** and provide important information as below:

1. **Our Material/item # (this will be on every purchase order)**
2. **Batch/Lot # from vendor**
3. **Quantity being shipped**
4. **Ship date (when the goods will be shipped from the location)**

TARIFICATION / PRICING

Les fournisseurs seront encouragés à rendre leurs prix disponibles dès le départ, idéalement dans le cadre de négociations contractuelles ou de catalogues, et à communiquer les changements de prix dès que possible. Cela concerne également les services pour lesquels Agropur demandera des devis/estimations sur lesquels le bon de commande sera basé.

1. Pour les catalogues Coupa, **les fournisseurs sont responsables de maintenir leur information à jour**, soit directement sur leur site (site punch-out) ou via le catalogue hébergé sur leur portail Coupa.
2. Pour les **fournisseurs de matériaux directs** (emballage ou ingrédients), toute **modification de prix devra être envoyée, avec un préavis d'au moins 30 jours**, à l'équipe chargée de l'approvisionnement à l'adresse suivante :
 - **Canada:** Achats.Purchases@agropur.com
 - **USA:** Procurement.US@agropur.com

La tarification n'est pas en vigueur tant qu'elle n'a pas fait l'objet d'un accord entre les deux parties.

Suppliers will be encouraged to make prices available up front, ideally through contract or catalog negotiations, and to communicate price changes as soon as possible. This also includes services, where Agropur will ask for quotes/estimates on which to base a PO.

1. For Coupa catalogs, **suppliers are responsible to maintain their information up-to-date** either directly on their site (Punch-Out site) or, in the case of a hosted catalog, via their Coupa portal.
2. For **supplier of direct materials** (*packaging and ingredients*), any **price modification should be sent, with a minimum 30-day notification**, to the Procurement team at the following address:
 - **Canada:** Achats.Purchases@agropur.com
 - **USA:** Procurement.US@agropur.com

Pricing is not in effect until agreed upon between both parties.



Note: Veuillez noter que les fournisseurs ne pourront pas soumettre une facture via Coupa si la facture ne correspond pas à un bon de commande dans Coupa.

Please note that suppliers will not be able to submit an invoice through Coupa if it doesn't match the PO in Coupa.

FACTURATION / INVOICING

Les bons de commande envoyés via le portail Coupa **devront être facturés en utilisant la fonctionnalité de facturation Coupa (PO Flip)**. Le numéro de facture inscrit sur la facture Coupa doit correspondre au numéro de facture généré dans votre système.

- **La facture soumise dans Coupa doit correspondre au bon de commande.** Pour assurer un paiement exact et dans les délais des factures, toutes divergences devraient être résolues avant de soumettre la facture pour permettre à la facture de passer l'étape du rapprochement three-way.

Toutes les factures sans bon de commande pour les sites déployés lors de la vague 1 peuvent être soumises à :

- **Pour les usines aux É.-U. :** ap.invoices@agropur.com
- **Pour les usines au Canada :** Factures.invoices@agropur.com

Les fournisseurs peuvent voir le statut de leur facture dans le système Coupa. Toutes questions additionnelles concernant le statut de ces factures peuvent être dirigées à :

- **Pour les usines aux É.-U. :** ap.inquiries@agropur.com
- **Pour les usines au Canada :** payables.inquiries@agropur.com

POs sent through the Coupa portal should be invoiced **using Coupa invoice functionality (PO Flip)**. The invoice number referenced on the Coupa Invoice should be the same invoice number generated in your system.

- **Invoices submitted in Coupa must match the PO.** To ensure timely and accurate payment of invoices, any discrepancies must be resolved before invoice submission to allow the invoice to pass a three-way match validation.

All Non-PO invoices for the sites deployed in Wave 1 can be submitted to:

- **For US Plants:** ap.invoices@agropur.com
- **For Canadian Plants:** Factures.invoices@agropur.com

Suppliers who submit their invoices through Coupa can see the status in the Coupa System. Any additional questions regarding status of these invoices can be directed to:

- **For US Plants:** ap.inquiries@agropur.com
- **For Canadian Plants:** payables.inquiries@agropur.com



Note: Pour les usines qui ne font pas partie de la vague 1, veuillez continuer à utiliser les adresses courriel existantes.

For all plants that are not part of Wave 1, please continue to use existing email addresses.